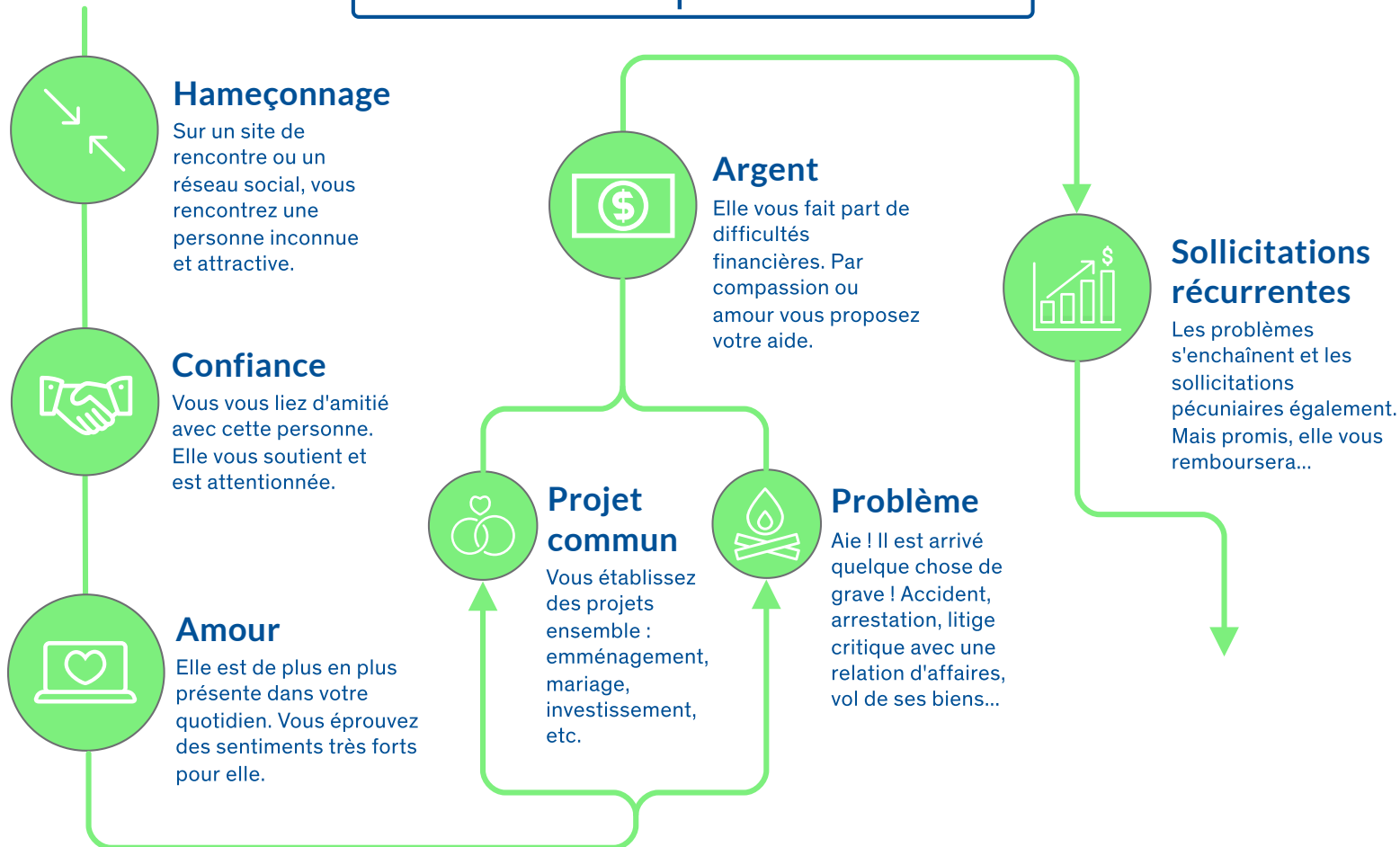




Arnaque aux sentiments

Le coeur a ses raisons que la raison n'a pas

Mode opératoire



Comment se prémunir

- N'envoyez jamais d'argent à une personne que vous ne connaissez que virtuellement.
- Prenez du recul et examinez la cohérence des informations communiquées par votre interlocuteur. Faites des recherches sur Internet. Parlez-en à vos proches et tenez compte de leur avis.
- Effectuez une recherche d'image inversée sur les photos de profil et celles qui vous sont transmises. Ont-elles été volées à une autre personne ? Existe-il plusieurs comptes avec les mêmes photos mais à des identités différentes ?

Vous êtes victime

- Acceptez que vous êtes victime d'une escroquerie. Parlez-en à vos proches qui peuvent vous apporter du soutien et du réconfort.
- Cessez tout contact avec l'escroc. Ne répondez à aucune sollicitation en lien avec l'argent perdu.
- Si vous avez envoyé de l'argent par virement bancaire, contactez votre banque pour effectuer une demande de retour de fonds.
- Déposez une plainte à la police en vous munissant de toutes les informations en votre possession (conversations, preuves de paiement, etc.).

CONTACT

www.votrepolice.ch
021 644 44 44

